



## AGRAFLORA ORGANICS INTERNATIONAL INC.

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**AgraFlora Organics se prépare pour l'entrée en vigueur ce 17 octobre de la nouvelle réglementation de Santé Canada portant sur les produits comestibles, les extraits et les produits topiques à base de cannabis, avec des dépenses en immobilisations corporelles liées à son portefeuille d'actifs de cannabis 2.0 totalisant 85 millions de dollars canadiens**

**Vancouver, Colombie-Britannique / 17 octobre 2019 – AgraFlora Organics International Inc.** (« AgraFlora » ou la « Société ») (CSE: AGRA) (Frankfurt: PU31) (OTCPK: AGFAF) une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance accueille favorablement l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation de Santé Canada, (la «réglementation»), portant sur la production ainsi que la vente de produits comestibles, d'extraits et de topiques à base de cannabis, avec des dépenses de plus de 85 millions de dollars canadiens en immobilisations corporelles liées à son portefeuille d'actifs de cannabis 2.0.

En prévision de la prochaine phase de légalisation du cannabis, ainsi que des réglementations associées, AgraFlora a appliqué une stratégie d'acquisition sérieuse, en constituant un portefeuille diversifié d'actifs de cannabis 2.0 intégrés verticalement ainsi que des partenariats avec des acteurs de l'industrie, et axé sur les mandats suivants:

- la fabrication de produits dérivés innovants;
- des méthodologies de préparation de produits comestibles, de boissons et de boissons infusées aux cannabinoïdes;
- diverses plates-formes de marques et regroupements de marques de commerce;
- des variations de forme de cannabis finis; et,
- une assurance de la qualité et du contrôle des intrants pour la R et D et le développement de produits dérivés;

À ce jour, AgraFlora a déployé plus de 16 millions de dollars canadiens en immobilisations corporelles dans son centre de traitement des produits comestibles à Winnipeg ainsi que dans son campus de cannabis de 76 acres dans le comté de Kent, au Nouveau-Brunswick. Les mises à niveau des infrastructures de l'usine à édifices de Winnipeg, qui seront soulignées, dans la confirmation à venir sur l'état de préparation et la présentation du dossier de preuves vidéo à Santé Canada, comprennent:

- l'achèvement des clôtures de sécurité du périmètre;
- l'installation d'enveloppes de bâtiment de qualité pharmaceutique comprenant des sols en époxy ainsi que des panneaux métalliques isolés de qualité alimentaire pour les murs et les plafonds;
- l'installation de systèmes de surveillance et anti-intrusion complets, ainsi que d'une infrastructure de contrôle d'accès prise en charge par des serveurs et gérée par des générateurs de secours indépendants;
- la modernisation de l'infrastructure du traitement des eaux;
- l'installation d'un système d'extinction d'incendie;
- l'amélioration de l'intégrité structurelle de l'usine;

- l'installation de deux unités HVAC sur le toit;
- la modernisation de l'infrastructure du système électrique, notamment des transformateurs et des systèmes de protection contre les surtensions;
- l'installation de drains de plancher dans l'aire de production de 33 000 pieds carrés;
- l'achèvement d'un laboratoire de recherche et développement («R & D») de qualité pharmaceutique, comprenant l'installation d'équipements de pointe pour le pesage, la manipulation et le traitement de microdoses composées de CBD et de THC, notamment: des mélangeurs magnétiques, des homogénéisateurs et un chromatographe en phase liquide à haute pression («CLHP»);
- la modernisation de la chaufferie haute pression sur place; et,
- la modernisation des bureaux et du personnel.

AgraFlora tirera parti de sa licence de recherche et développement, attendu prochainement pour son usine de produits comestibles de Winnipeg, pour poursuivre des initiatives de formulation et de fabrication de produits dérivés en vue de la phase 2 de la légalisation, dont des vapes, des bonbons, des comprimés, des pastilles, des chocolats, des huiles en vaporisateur, des capsules et des topiques.

La société a également fait des dépenses importantes pour la modernisation des installations dans sa brasserie de Toronto, en Ontario (la «brasserie»), qui devraient porter sa capacité de production à plus de 200 000 hectolitres par an. À la fin de la modernisation, les dépenses en immobilisations totales déployées dans la brasserie dépasseront les 20 millions de dollars. En vertu d'un accord exclusif, AgraFlora revendique les droits exclusifs de formulation, de fabrication et de distribution pour toutes les boissons infusées aux cannabinoïdes développées dans ladite brasserie.

De plus, la société annonce des dépenses de recherche et développement («R & D») de 30 millions de dollars américains liées à sa technologie de bouchon distributeur brevetée, de qualité pharmaceutique et à fermeture hermétique (le «bouchon de qualité pharmaceutique»). Le bouchon de qualité pharmaceutique d'AgraFlora permet la libération fraîche d'ingrédients médicinaux de qualité supérieure et/ou de cannabinoïdes mélangés, dans un assortiment de liquides en bouteille offrant une capacité de conservation supérieure et une efficacité accrue par rapport aux boissons prémélangées, susceptibles de se détériorer rapidement.

AgraFlora annonce également des actifs en immobilisations de 10 millions de dollars canadiens liés à ses 57 marques de commerce de produits et services de cannabis de grandes valeurs (les «marques de commerce»), son achalandage associé, ainsi que les droits de marque et de distribution exclusive liés à son partenaire pour ses produits de CBD, l'équipe sportive professionnelle transcontinentale, le Toronto Wolfpack RLFC (le «Wolfpack» ou TWP»), basé sur la valeur d'acquisition par Organic Flower Investments Group Inc.

AgraFlora et le Wolfpack se préparent au lancement, en Amérique du Nord, d'un produit de performance certifiée GMP et infusé de CBD, le Rugby Strength. Le Wolfpack est actuellement diffusé dans plus de 250 000 000 foyers pour chacun de ses 29 matchs de saison régulière par saison.

Le portefeuille de marques de commerce comprend une série de marques reconnaissables à usage exclusif dans l'industrie du cannabis telles que des indicatifs d'appel d'aéroports régionaux, des indicatifs téléphoniques régionaux et d'autres identifiants régionaux reconnaissables pour toutes les municipalités canadiennes de plus de 100 000 habitants.

AgraFlora est d'avis que ses marques de commerce ainsi que la visibilité de son partenaire, le Wolfpack, offrent un potentiel d'image de marque incomparable pour le secteur du cannabis. La thèse de la société est que les consommateurs s'orienteront vers des produits de première qualité, portant des étiquettes et des marques familières, lorsqu'ils effectueront leur premier achat de produits à base de cannabis, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance envers leurs régions respectives.

Un résumé des dépenses effectuées à ce jour, associées au portefeuille d'actifs en aval de la société comprend:

- des dépenses en immobilisations corporelles de plus de 16 millions de dollars canadiens dans son installation de production de produits comestibles à Winnipeg et sur son campus de cannabis de 76 acres dans le comté de Kent, au Nouveau-Brunswick;
- des dépenses totales d'investissement de plus de 20 millions de dollars canadiens déployées dans la brasserie de la société à Toronto, en Ontario;
- des dépenses de recherche et développement de 30 millions de dollars américains liées à son bouchon distributeur breveté, de qualité pharmaceutique et hermétiquement scellé; et,
- 10 millions de dollars canadiens d'actifs en immobilisations relativement à ses 57 marques de commerce distinctes et de grande valeur, à son achalandage associé, ainsi qu'à ses droits de marque et de distribution exclusive liés au Wolfpack.

Brandon Boddy, PDG d'AgraFlora, a déclaré: «Avec des dépenses de plus de 85 millions de dollars canadiens liées à notre portefeuille d'actifs en aval, notre position en tant que producteur autorisé de premier plan se cristallise davantage alors que l'industrie se prépare pour la deuxième phase de légalisation du cannabis. Notre engagement à offrir une infrastructure de pointe et des processus de production évolutifs nous permettra d'occuper une position de leader pour répondre à la demande insatiable de la prochaine génération de produits comestible, d'extraits et de produits topiques à base de cannabis.

Une fois pleinement optimisée, notre installation de produits comestibles de Winnipeg bénéficiera d'un flux de production entièrement automatisé, du moment où les matières premières arrivent dans des camions-citernes, jusqu'au moment où les palettes finies quittent l'installation aucune intervention humaine n'est requise. L'ensemble de notre système sera automatisé afin de garantir des normes de qualité strictes, une sécurité alimentaire ainsi que la sécurité des installations. Étant donné que les licences de vente et de transformation de Santé Canada devraient être accordées au premier trimestre de 2020, la société sera en mesure de tirer parti du vide créé par le marché réglementé des produits comestibles, des extraits et des boissons infusées aux cannabinoïdes.»

### **À propos d'AgraFlora Organics International Inc.**

AgraFlora Organics International Inc. est une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance. Elle possède une installation de culture intérieure à London, en Ontario, et est un partenaire dans la coentreprise Propagation Service Canada qui détient un vaste complexe de serres de 2 200 000 pieds carrés à Delta, en Colombie-Britannique. La société est également en train de réaménager une usine de fabrication de produits comestibles de 51 500 pieds carrés, conforme aux bonnes pratiques de fabrication « BPF » située à Winnipeg, au Manitoba. AgraFlora a réussi à créer de la valeur pour ses actionnaires et cherche activement d'autres occasions à saisir au sein de l'industrie du cannabis. Pour plus d'informations, veuillez consulter: [www.agraflora.com](http://www.agraflora.com).

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brandon Boddy  
 PDG & président  
 T: (604) 398-3147

Pour plus d'informations:

**AgraFlora Organics International Inc.**

Tim McNulty  
E: [ir@agraflora.com](mailto:ir@agraflora.com)  
T: (800) 783-6056

Pour communication en français d'AgraFlora:

Remy Scalabrini, Maricom Inc.  
E: [rs@maricom.ca](mailto:rs@maricom.ca)  
T: (888) 585-MARI

*Le CSE et le fournisseur de services d'information n'ont pas examiné le présent communiqué et n'assument aucune responsabilité quant à son exactitude ou sa pertinence.*

***Mise en garde concernant les informations prospectives***

*À l'exception des déclarations de faits historiques, le présent communiqué contient certaines "informations prospectives" au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les informations prospectives sont souvent caractérisées par des mots telles que "planifier", "s'attendre", "projeter", "avoir l'intention de", "croire", "anticiper", "estimer" et d'autres mots similaires, ou des déclarations indiquant que certains événements ou conditions "peut" ou "sera" se produire. Les déclarations prospectives sont basées sur les opinions et estimations à la date à laquelle elles sont formulées et sont soumises à une variété de risques et d'incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des écarts importants entre les événements ou résultats réels et ceux anticipés dans les déclarations prospectives. déclarations incluant, sans toutefois s'y limiter, les retards ou les incertitudes concernant les approbations réglementaires, y compris celle du CST. Les informations prospectives comportent des incertitudes, notamment des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Rien ne garantit que les plans commerciaux concernant AgraFlora Organics décrits dans le présent communiqué de presse entreront en vigueur aux conditions et dans le délai décrit dans le présent document. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations prospectives si la situation, les estimations ou les opinions de la direction devaient changer, sauf si la loi l'exige. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Des informations supplémentaires identifiant les risques et les incertitudes pouvant affecter les résultats financiers figurent dans les documents que la société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).*